

**LES ADMINISTRATEURS ET LES MEMBRES DE L'EXÉCUTIF
DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DU MONTRÉAL
MÉTROPOLITAIN**

Question n° 2593—M. Hellyer:

1. Qui sont les administrateurs et les membres de l'exécutif du Conseil de développement social du Montréal métropolitain?

2. Quels sont a) le nom et b) le titre des personnes qui, en vertu d'une subvention récemment accordée par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, effectuent une enquête sur les causes lointaines des inégalités d'ordre économique chez les personnes et les familles?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): 1. Président, Monsieur Serge Carreau, 1^{er} vice-président, Monsieur Michel Bourdon, C.S.N., 2^e vice-président, Monsieur Pascal Laforest, Trésorière, Mademoiselle Ginette Mackenzie, Secrétaire, Monsieur Maurice Lafond, 1^{er} conseiller, Monsieur André Messier, F.T.Q.; 2^e conseiller, Madame Pierrette Cambron. Directeur général: Monsieur André Carrier (à partir du 10 septembre 1973).

2. a) Claude Parent, Pierre Bouchard; b) Ces chercheurs ont été choisis en fonction des conditions suivantes: a) qu'ils puissent tous deux travailler à temps plein; b) qu'ils connaissent tous deux les problèmes méthodologiques relatifs à la recherche; c) que l'un d'eux ait une maîtrise ou l'équivalent en mathématiques ou en informatique; d) que l'un d'eux ait une maîtrise ou l'équivalent en économie ou en sociologie économique.

**L'AÉROPORT INTERNATIONAL D'HALIFAX—LA
CLIMATISATION**

Question n° 2630—M. Forrestall:

Quand le gouvernement entreprendra-t-il l'installation d'un système de climatisation à l'aéroport international d'Halifax pour a) abaisser la chaleur torride qui y règne, b) réduire l'humidité, c) assurer des conditions humaines pour le personnel et les usagers de l'aéroport?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Le ministère des Transports a prévu l'installation d'un système de climatisation dans toutes les parties de l'aérogare pour l'année financière 1976-1977.

LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT

Question n° 2704—M. Mazankowski:

1. Le ministre des Transports a-t-il l'intention de donner suite à certaines recommandations du rapport Carr de 1971 et, dans l'affirmative, a) de quelles recommandations s'agit-il, b) quand seront-elles mises en application?

2. Le ministre des Transports a-t-il l'intention de donner suite à certaines recommandations du rapport Bind et, dans l'affirmative, a) de quelles recommandations s'agit-il, b) quand seront-elles mises en application?

3. Envisage-t-on de geler les droits de payage de la Voie maritime du Saint-Laurent au niveau établi par une entente entre le Canada et les États-Unis en 1959, de façon analogue aux mesures prises par le gouvernement des États-Unis?

4. Envisage-t-on la possibilité de dégager l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent de la nécessité de percevoir les intérêts passés, présents et futurs sur les dépenses d'investissement prévues, de façon analogue aux mesures prises par les États-Unis?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Voici la réponse de l'Administration de la Voie maritime

Questions au Feuilleton

du Saint-Laurent: 1. L'étude des recommandations du rapport Carr se poursuit. Aucune décision n'a encore été prise quant à leur éventuelle application.

2. Non.

3. Le gouvernement des États-Unis a libéré la Saint-Lawrence Seaway Development Corporation de son engagement à payer de l'intérêt sur les emprunts qui ont servi à couvrir les frais de construction. Bien que cela réduise le montant de la dette de cette société américaine, cela n'équivaut pas à un gel des péages de la Voie maritime. Aucune décision n'a été prise en vue de geler indéfiniment ces péages.

4. On étudie actuellement la possibilité de procéder à un nouveau financement de l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent. Aucune décision n'a été prise concernant l'intérêt sur la dette d'établissement.

**LA PENSION DE SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE ET LE
SUPPLÉMENT DE REVENU GARANTI**

Question n° 2710—M. Hueglin:

1. Selon les dernières statistiques disponibles, combien de personnes n'ayant pas la citoyenneté canadienne touchent a) la pension de sécurité de la vieillesse, b) le supplément de revenu et, de celles-ci, combien sont citoyens des États-Unis d'Amérique?

2. Vérifie-t-on si ces personnes touchent des prestations de sécurité sociale du gouvernement des États-Unis?

3. Si elles touchent une telle pension de sécurité sociale, cela affecte-t-il, d'une façon ou d'une autre, leur admissibilité?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): 1. Les parties a) et b) ne peuvent être déterminées, puisqu'il n'est pas nécessaire d'être citoyen canadien pour avoir droit à une pension de sécurité de la vieillesse ou à un supplément de revenu garanti.

2. Il n'y a pas de vérification s'il s'agit d'une pension de sécurité de la vieillesse. Par contre, si le pensionné demande un supplément de revenu garanti, il doit faire état de son revenu, ce qui comprend les prestations de sécurité sociale du gouvernement des États-Unis, s'il y a lieu. Sa déclaration est vérifiée à l'aide des dossiers de l'impôt sur le revenu.

3. Non, en ce qui concerne la pension de sécurité de la vieillesse. Cela peut cependant influencer sur le droit à un supplément de revenu garanti, car ce dernier dépend essentiellement du revenu reçu par le pensionné.

LES AÉROGARES

Question n° 2736—M. McKinnon:

Quelle est la surface de chacune des aérogares et quel a été de nombre de passagers pour les aérogares suivants en 1972 a) Victoria, b) Edmonton International, c) Regina, d) Gander, e) Yellowknife, f) Toronto y compris l'aérogare 2, g) London?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports):

Aérogares	Surface totale de plancher, en pieds carrés	Nombre de passagers sur les vols réguliers et nolisés pour 1972 (départs et arrivées)
a) Victoria.....	24,000	286,849
b) Edmonton (aéroport international)...	360,000	754,615
c) Regina.....	37,000	317,874
d) Gander.....	155,000	111,499
e) Yellowknife.....	14,000	53,921
f) Toronto—Aérogare I.....	819,000	7,671,369*
Toronto—Aérogare II.....	648,000	—
g) London.....	42,000	187,552

*Total pour l'aéroport international de Toronto.